

## 800.000 collégiens passent en fin de semaine le brevet nouvelle formule

Paris, 28 juin 2017 (AFP) -

Les quelque 800.000 collégiens en classe de troisième passeront en fin de semaine le diplôme national du brevet, nouvelle formule: refonte des épreuves écrites, ajout d'une épreuve orale et redéfinition des compétences évaluées en contrôle continu.

Une bonne partie des points a déjà été attribuée puisque l'évaluation du "socle commun" (400 points sur les 700 du brevet) s'appuie sur le contrôle continu en cours d'année. Ce socle commun de connaissances comprend huit composantes, axées sur le français à l'écrit et à l'oral, les mathématiques et les sciences, la formation du citoyen etc.

Le brevet, dont l'ancêtre (le BEPC) a été créé en 1947, est un diplôme qui atteste des connaissances et compétences acquises en fin de collège, selon l'intitulé du ministère de l'Éducation. Passé par des adolescents qui ont pour la plupart 14 ou 15 ans, il se situe donc peu avant la fin de la scolarité obligatoire (16 ans en France).

Comme pour le bac, certains s'interrogent sur son utilité --les épreuves écrites ont d'ailleurs été supprimées un temps, au début des années 80-- mais ses défenseurs répliquent qu'il s'agit d'une première expérience de passage d'examens pour les adolescents.

Les épreuves écrites se dérouleront jeudi et vendredi. Les mathématiques (2 heures) démarrent à 13H30, suivis à 15H45 de la physique-chimie et/ou les sciences et vie de la Terre (SVT) et/ou technologie (1 heure).

Le lendemain se tiendront en matinée l'histoire et géographie et la première partie du français, puis la dictée et un travail d'écriture dans l'après-midi.

Les collégiens ont pour la plupart déjà passé l'épreuve d'oral, une nouveauté du brevet 2017, qui a pris en compte la réforme du collège et la refonte des programmes entrées en vigueur à la rentrée 2016. L'oral, d'une quinzaine de minutes, porte sur un projet choisi par le jeune, dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) introduits par la réforme du collège.

Le nombre d'inscrits à cet examen s'élève cette année à près de 833.000. Outre les collégiens, ce chiffre comprend les candidats libres (dont des adultes). Tous les inscrits ne se présentent pas à l'examen le jour J: seuls 816.000 avaient bel et bien passé les épreuves en 2016, contre 839.000 inscrits.

Le taux de réussite s'était élevé à 87,3% l'an dernier, avec des écarts prononcés en fonction de l'origine sociale des élèves. Les enfants de familles très favorisées (catégorie la plus aisée) avaient 96,7% de taux de réussite, contre 79,1% pour ceux issus de familles défavorisées (catégorie la moins aisée).

Les filles réussissent par ailleurs bien mieux que les garçons, puisqu'elles étaient 90,3% à avoir obtenu le brevet, contre 84,4% des garçons.

fmp/ito/mig/bir

Afp le 28 juin 17 à 09 01.